



eau
seine
NORMANDIE

Agence de l'eau



INITIATIVE

Biodiversité

L'Agence de l'eau Seine-Normandie se mobilise sur l'ensemble du bassin et du littoral pour la reconquête des milieux aquatiques et lance un appel à projets en faveur de la « **BIODIVERSITE** et de la qualité du milieu marin ».

10 MILLIONS D'EUROS

AFIN DE SOUTENIR DES INITIATIVES
POUR LA RECONQUETE DE LA
BIODIVERSITE ET DE LA QUALITE DU MILIEU MARIN

Qui peut répondre ?

- Les EPCI ou leurs groupements compétents
- Les syndicats de bassins versants
- Les gestionnaires d'espaces naturels privés ou publics
- Les acteurs publics ou privés (économiques ou associatifs)

Quels projets sont soutenus ?

Les investissements matériels et immatériels, l'animation, les études, la formation et les projets pédagogiques, la communication accompagnant les projets.

Ces projets s'inscrivent dans un ou plusieurs des trois axes suivants :

- Restaurer les continuités des trames écologiques, les espaces de transition et les couloirs migratoires
- Réhabiliter les « cœurs » (réservoirs) de biodiversité
- Faciliter la mise en œuvre effective des trames écologiques sur le territoire du bassin

Les projets aidés doivent concerner les rivières ou les milieux humides ou connexes.

RECONQUERIR LA BIODIVERSITE

La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages élargit la mission des agences de l'eau à la protection du milieu marin et à la biodiversité terrestre et marine.

AGIR AU NIVEAU DES TERRITOIRES

L'Agence de l'eau agit dans le prolongement de ses interventions actuelles et conforte la complémentarité de ses actions avec celles des Régions, des Départements et des services de l'Etat, pilotes des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE) et du Plan d'Action pour le Milieu Marin (PAMM) dans le domaine de la biodiversité.

ENSEMBLE AVEC L'AGENCE DE L'EAU

Pour répondre à ces nouveaux objectifs, l'Agence de l'eau Seine-Normandie lance un appel à projets pour susciter des actions en faveur de la biodiversité en favorisant la mise en œuvre de programme d'actions territorialisées et priorisées.



Quels sont les écosystèmes visés en priorité ?

- Les ensembles d'habitats de têtes de bassins versant
- Les vallées alluviales (corridors alluviaux), pour l'ensemble du lit majeur (cours d'eau et zones humides)
- Les espaces rétro-littoraux et les zones estuariennes
- Le milieu marin jusqu'à la zone économique exclusive (ZEE) sous l'angle de la reconquête de la biodiversité, en particulier lorsque les projets s'intéressent au lien terre-mer.

Sur quels critères sont sélectionnés les projets ?

- Ambition du projet (*inscription du projet au sein d'un territoire ciblé, résultats attendus en terme de gain écologique, intérêt des milieux concernés, caractère novateur et répliquable, ...*)
- Conception technique (*pertinence du territoire, répartition équilibrée entre les territoires, ...*)
- Gouvernance et financement (*portage partenarial, accompagnement pédagogique, pérennité du projet, ...*)

Quel financement ?

L'enveloppe globale maximale est de **10 millions d'euros**.
Le taux de financement peut atteindre **80 % de subvention**.

Comment transmettre votre candidature ?

Les dossiers devront être transmis à l'Agence de l'eau :

Sous format papier :

A la DIRECTION TERRITORIALE dont vous dépendez (adresses ci-dessous) en rappelant la référence « INITIATIVE 2016 pour la Biodiversité et la qualité du milieu marin »

Et

Sous format électronique :

contactDCAT@aesn.fr – Référence « Initiative pour la biodiversité 2016 »

Contacts pour le dépôt des dossiers en DIRECTION TERRITORIALE

Rivières d'Ile-de-France (départements : 77-78-91-95)

51 rue Salvador Allende
92027 Nanterre cedex
Tél. 01 41 20 17 29

Paris et Petite Couronne (départements : 75-92-93-94)

51 rue Salvador Allende
92027 Nanterre cedex
Tél. 01 41 20 18 05

Seine-Amont (départements : 10-21-45-58-89)

18 cours Tarbé - CS 70702
89107 Sens cedex
Tél. 03 86 83 16 50

Vallées de Marne (départements : 51-52-55)

30-32, Chaussée du Port
51035 Chalons en Champagne cedex
Tél. 03 26 66 25 75

Vallées d'Oise (départements : 02-08-60)

2, rue du Docteur Guérin - ZAC de l'Université
60200 Compiègne
Tél. 03 44 30 41 00

Bocages Normands (départements : 14-50-61)

1 rue de la Pompe - BP 70087
14203 Hérouville St Clair cedex
Tél. 02 31 46 20 20

Seine-Aval (départements : 27-28-76-80)

Hangar C - Espace des Marégraphes - BP 1174
76176 Rouen cedex 1
Tél. 02 35 63 61 30

